

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00861 Numéro SIREN : 827 801 986 Nom ou dénomination : 4S DRIVE
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2021 sous le numéro de dépôt 13405



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société 4S DRIVE		7 RUE THEODORE BULLIER	
SIRET	8 2 7 8 0 1 9 8 6 0 0 0 1 5	95200 SARCELLES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées TRANSPORT DE PERSONNES, ACHAT VENTE LOCATION Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	6 199
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CEC/IDACA (cf. notice de la déclaration n° 2065-0)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CONCILIUM EXPERTISE 7 RUE DU COLONEL DRIANT 95400 ARNOUVILLE LES GONESSE Tél: 0139336060			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 17/06/2020	Lieu: SARCELLES
		Qualité et nom du signataire:	GERANT ASSOCIE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	GULZAR Pervais

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	12 375	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société 4S DRIVE

du 01012019

Adresse 7 RUE THEODORE BULLIER 95200 SARCELLES

au 31122019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES, ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) 11		- de l'exercice 2019 11	
- de l'exercice précédent 11		- de l'exercice précédent 11	
Nom et qualité du signataire GULZAR Pervaiz GERANT ASSOCIE		A SARCELLES le 17/06/2020	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVOIS

Capital Group

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2020

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise			Société 4S DRIVE			Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise			7 RUE THEODORE BULLIER			95200 SARCELLES				
Numéro SIRET *			82780198600015							
Durée de l'exercice en nombre de mois *			12		Durée de l'exercice précédent * 12					
					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
					31122019		31122018			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	40 671	030	19 272	21 399	34 788		
	Immobilisations financières * (1)		040	222	042		222	222		
	Total I (5)		044	40 893	048	19 272	21 621	35 010		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	859	070		859	484		
		Autres * (3)	072	13 650	074		13 650	14 485		
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084		086			225		
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	14 509	098		14 509	15 194		
	Total général (I+II)		110	55 402	112	19 272	36 130	50 205		
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000		1 000			
	Ecart de réévaluation		124							
	Réserve légale		126							
	Réserves réglementées*		130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131							
	Report à nouveau		134		(2 515)		55			
	Résultat de l'exercice		136		(6 199)		(2 570)			
	Provisions réglementées		140							
Total I		142		(7 714)		(1 515)				
Provisions pour risques et charges		154								
Total II		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		34 113		43 681			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		586		270			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	271	172	9 145	7 769			
	Produits constatés d'avance		174							
Total III		176		43 844		51 720				
Total général (I + II + III)		180		36 130		50 205				
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Société 4S DRIVE		Exercice N clos le		13 1 1 2 2 0 1 9		Exercice N-1 clos le		13 1 1 2 2 0 1 8		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires		209				210							
	Production vendue	biens				215				214							
		services *				217				218		88 633		80 246			
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222							
	Production immobilisée *									224							
	Subventions d'exploitation reçues									226							
	Autres produits									230						(45)	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			(I)						232		88 633		80 201				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234							
	Variation de stock (marchandises) *									236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238		79					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240							
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242		66 970		52 455			
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		858		244		858		3 483			
	Rémunérations du personnel *									250		13 687		19 670			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252		471		2 442			
	Dotations aux amortissements *									254		13 389		5 534			
	Dotations aux provisions									256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259				262		0		5			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260											
	Total des charges d'exploitation			(II)						264		95 455		83 589			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270		(6 822)		(3 388)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers									(III) 280							
	Produits exceptionnels									(IV) 290		1 000					
	Charges financières									(V) 294				297			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347				300		377		(44)			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348											
	Impôts sur les bénéfices *									(VII) 306				(1 071)			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310		(6 199)		(2 570)			
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312				314		6 199		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318							
	Provisions non déductibles *									322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)									324							
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (+44, septies)		986		Zone franche urbaine (+44, octies et octies A)		987		Zones de revitalisation rurales (+44, quinquies)		138		342			
Reprise d'entreprises en difficulté (+44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (+44, septies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		990					
Divers dont ZFA NG (+44, quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346		992		350			
								Zone de développement prioritaire (+44, septies)		993		641					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352				354		6 199		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356							
	Déficits antérieurs reportables : *			4 756		ont imputés sur le résultat :						360					
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370				372		6 199	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société 4S DRIVE

31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
Amendes et pénalités		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A vis du Code Général des Impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>Société 4S DRIVE</u>										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *										
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
		Autres	410		412		414		416												
	Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460	39 583	462		464		466	39 583	39 583										
		Autres immobilisations corporelles	470	1 088	472		474		476	1 088	1 088										
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	40 671	492		494		496	40 671	40 671											
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles	500			502		504		506													
	Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550	4 989	552	13 195	554		556	18 184											
		Autres immobilisations corporelles	560	894	562	194	564		566	1 088											
TOTAL		570	5 883	572	13 389	574		576	19 272												
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																		
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																
	6	7	8	9	10																
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septes
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 4S DRIVE

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B				C			
MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		4		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II				III			
DÉFICITS REPORTABLES				DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	4 756	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	4 756				
Déficits de l'exercice		860	6 199				
Total des déficits restant à reporter		870	10 955				

IV		DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	8 863
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	11 855
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° 000737 en Euros

CONCILIUM EXPERTISE

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : Société 4S DRIVE		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE31122019N° SIRET82780198600015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESociété 4S DRIVE

ADRESSE (voie)7 RUE THEODORE BULLIER

CODE POSTAL95200VILLESARCELLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

GULZAR

Prénom(s)

Pervaiz

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

171272

N° Département

99

Commune

HAFIZABAD

Pays

PK

Adresse :

N°

7

Voie

Rue Theodore BULLIER

Code postal

95200

Commune

SARCELLES

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur. MME pour Madame. MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 2 7 8 0 1 9 8 6 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 4S DRIVE

ADRESSE (voie) 7 RUE THEODORE BULLIER

CODE POSTAL 95200 VILLE SARCELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
42820000 Dettes prov. congés à payer			760.65
01/01/2019 AN S.A.N.		1 026.18	
31/01/2019 OD PROV CP 2018	1 026.18		
31/12/2019 OD Provisions pour congés payés		760.65	
43820000 Chges sociales congés à payer			43.89
01/01/2019 AN S.A.N.		513.09	
31/01/2019 OD C/S CP 2018	513.09		
31/12/2019 OD Provisions pour congés payés		43.89	
44860000 TAXE APPRENTISSAGE			120.73
01/01/2019 AN S.A.N.		120.73	
44861000 TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE			117.18
01/01/2019 AN S.A.N.		117.18	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE					
Ecritures d'inventaires			Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
67100000 Chge except sur opérat gestion					1.79
20/01/2019 VE TRANSOPCO FRANCE			1.79		
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité					375.00
18/02/2019 BQ amende pve			35.00		
04/04/2019 BQ amende pve web			90.00		
20/05/2019 BQ amende pve web			90.00		
24/07/2019 BQ amende pve			35.00		
24/07/2019 BQ amende pve			35.00		
14/10/2019 BQ amende pve			90.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
77000000 Produits exceptionnels					999.51
08/05/2019 HA CARREFOUR				14.67	
17/12/2019 BQ EVI BPCE IARD				984.84	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21 399		34 788		13 389	38.49
21820000	Matériel de transport	39 583		39 583			
21830000	Matériel bureau , informatique	1 088		1 088			
28182000	Amortissem Matériel transport	18 184		4 989		13 195	264.48
28183000	AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU	1 088		894		194	21.71
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		222		222			
27100000	Titres immobilisés	32		32			
27500000	Dépôt et cautionnement versés	190		190			
TOTAL I		21 621		35 010		13 389	38.24
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		859		484		375	77.54
41100000		859		484		375	77.54
AUTRES CREANCES		13 650		14 485		836	5.77
40100000	Fournisseurs	23				23	
42500000	Personnel-Avances et acomptes	3 670				3 670	
44400000	Etat Impôts sur les bénéfice	1 071		1 071			
44551000	T.V.A. à décaisser	1 689				1 689	
44566000	T.V.A. s autre bien et service			3 089		3 089	100.00
44567000	Crédit de T.V.A. à reporter			4 874		4 874	100.00
44586000	Taxes sur le chiffre d'affaire	20		20			
44700000	Autre impôt,taxe,versemt assi.	84				84	
45500000	Associés Comptes courants			4 169		4 169	100.00
45700000	Associés Dividendes à payer	5 830				5 830	
46710000	REMBOURSEMENT FRAIS	1 263		1 263			
DISPONIBILITES				225		225	100.00
51200000	Banques			225		225	100.00
TOTAL II		14 509		15 194		686	4.51
TOTAL GENERAL		36 130		50 205		14 075	28.03

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000	1 000		
10100000	Capital	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU		2 515	55	2 570	NS
11000000	Report à nouveau(solde crédit)	55	55		
11900000	Report à nouveau (solde débit)	2 570		2 570	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		6 199	2 570	3 629	141.21
TOTAL I		7 714	1 515	6 199	409.21
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		34 113	43 681	9 568	21.90
16401000	PRET SOCAMA	33 619	43 681	10 061	23.03
51200000	Banques	493		493	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		586	270	316	117.15
40100000	Fournisseurs	586	270	316	117.15
AUTRES DETTES		9 145	7 769	1 376	17.71
42100001	Rémun. MOHAMMAD JAVAID	1 393	1 375	18	1.33
42100002	Rémun. SINGH MANGAL		365	365	100.00
42820000	Dettes prov. congés à payer	761	1 026	266	25.88
43100000	URSSAF	217	98	118	120.41
43710000	RETRAITE	219	444	225	50.73
43720000	PREVOYANCE	1 080	622	458	73.69
43820000	Chges sociales congés à payer	44	513	469	91.45
44566100	TVA INTRACOMM ALLEMAGNE		3 089	3 089	100.00
44583000	Remboursr taxe sur CA demandé	4 923		4 923	
44860000	TAXE APPRENTISSAGE	121	121		
44861000	TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	117	117		
45500000	Associés Comptes courants	271		271	
TOTAL III		43 844	51 720	7 876	15.23
TOTAL GENERAL		36 130	50 205	14 075	28.03

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	88 633		80 246		8 387	10.45
70610000 PRESTATIONS DE SERVICES 10%	88 628		79 910		8 719	10.91
70880000 Aut prods d'activités annexes	5		336		332	98.65
AUTRES PRODUITS			45		45	100.00
75800000 Prodt divers gestion courante			45		45	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	88 633		80 201		8 432	10.51
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	79				79	
60222000 Produits d'entretien	79				79	
AUTRES CHARGES EXTERNES	66 970		52 455		14 515	27.67
60610000 Fournitures non stockables-eau	10 037		6 515		3 522	54.06
60630000 Fournit entretien petit équipt	630		380		251	65.99
60640000 Fournitures administratives	35		62		27	43.39
61220000 Créditbail mobilier			6 487		6 487	100.00
61300000 Locations	6 893				6 893	
61500000 Entretien et réparations	4 537		10 293		5 755	55.92
61520000 sur biens immobiliers			13		13	100.00
61600000 Primes d'assurances	3 421		2 683		737	27.47
61601000 ASSURANCE TOYOTA			406		406	100.00
61602000 PREVOYANCE	70		70			
61603000 Assurance telephone portable	121				121	
62220000 Commiss et courtage sur ventes	32 944		21 123		11 821	55.96
62260000 Honoraires	4 408				4 408	
62270000 Frais d'actes et contentieux			44		44	100.00
62280000 Divers			4		4	100.00
62300000 Publicité, publications			8		8	100.00
62340000 Cadeaux à la clientèle	349				349	
62500000 Déplacements,mission réception	401				401	
62510000 Voyages et déplacements	771		953		182	19.12
62570000 Réceptions	1 763		1 131		632	55.86
62600000 Frais postaux et de télécomm.			1 766		1 766	100.00
62700000 Services bancaires et assimilé	544		518		26	5.00
62810000 Concours divers (cotisations.)	47				47	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	858		3 483		2 625	75.37
63120000 Taxe d'apprentissage			138		138	100.00
63330000 Format Professionnelle continu			98		98	100.00
63511000 CFE	858		493		365	74.04
63540000 Droit enregistrement et timbre			2 477		2 477	100.00
63700000 Aut impôt, taxe verst assimilé			238		238	100.00
63780000 Taxes diverses			40		40	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	13 687		19 670		5 983	30.42
64100000 Rémunérations du personnel	12 260		17 754		5 494	30.94
64120000 Congés payés	151		85		236	278.35
64130000 Primes et gratifications	1 578		1 831		253	13.82
CHARGES SOCIALES	471		2 442		1 971	80.69
64500000 Chge sécurité sociale,prévoy	273				273	
64510000 cotisation urssaf	700		477		222	46.51
64520000 c/s cp	513		5		508	NS
64530000 cotisation retraite	12		907		895	98.67

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
64540000	Cotisations aux ASSEDIC		750	750	100.00
64580000	Cotisations autres organismes		311	311	100.00
64750000	Médecine du travail, pharmacie		2	2	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		13 389	5 534	7 855	141.94
68112000	Dot. amort. Immob corporelles	13 389	5 534	7 855	141.94
AUTRES CHARGES		0	5	5	99.80
65800000	Chge diverse gestion courante	0	5	5	99.80
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		95 455	83 589	11 865	14.19
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		6 822	3 388	3 434	101.35
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 000		1 000	
77000000	Produits exceptionnels	1 000		1 000	
CHARGES FINANCIERES			297	297	100.00
66110000	Intérêts des emprunts dettes		297	297	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		377	44	421	956.34
67100000	Chge except sur opérat gestion	2		2	
67120000	Pénalité, amende fisc pénalité	375	44	419	952.27
IMPOTS SUR LES BENEFICES			1 071	1 071	100.00
69500000	Impôts sur les bénéfices		1 071	1 071	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		6 199	2 570	3 629	141.21

**SAS 4S DRIVE
7 RUE THEODORE BULLIER
95200 95200 SARCELLES**

Siret : 82780198600015 Code NAF : 4932Z

RAPPORT DE GESTION (Exercice clos le 31/12/2019)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de soumettre à votre approbation, après lecture de notre rapport portant sur la situation de la société pour l'exercice clos le 31/12/2019, les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE :

-Au cours de l'exercice susmentionné, l'activité de la société a été la suivante :

VTC

Ces différents éléments rappelés, nous allons vous présenter les comptes de la société. Ils font ainsi apparaître un résultat de -6199 Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :
REPORT A NOUVEAU : -6199 €

Nous vous précisons, en outre, qu'aucune dépense visée par l'article 39-4 du Code général des impôts n'est incluse dans les comptes qui vous sont présentés.

Nous vous rappelons, par ailleurs, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices écoulés.

Nous vous demanderons également de donner quitus de sa gestion à votre gérant.

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

Le Gérant



SAS 4S DRIVE
7 RUE THEODORE BULLIER
95200 95200 SARCELLES

Siret : 82780198600015 Code NAF : 4932Z

TEXTE DES RESOLUTIONS Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Du 01/09/2021
--

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2019, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

REPORT A NOUVEAU : -6199€

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le Gérant


**SAS 4S DRIVE
7 RUE THEODORE BULLIER
95200 95200 SARCELLES**

Siret : 82780198600015 Code NAF : 4932Z

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 30 MAI 2017

L'an deux mille dix sept,
Le trente mai,
A dix heures.

Les associés de la société 4S DRIVE au capital de 1 000.00 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège est à 7 RUE THEODORE BULLIER 95200 SARCELLES, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé réception, par la gérance.

Monsieur GULZAR Pervaiz

détenant.....100 parts

Totalisant 100 parts, soit la totalité des associés.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus au gérant.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'inventaire,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la Loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Personne ne demandant plus la parole, le président mets aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de L'exercice clos le 31/12/2019.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 qui se chiffre à **-6199 euros**, de la manière suivante :
- REPORT A NOUVEAU : **-6199 €**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code du Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. GULZAR PERVAIZ pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Le Gérant

